

40 ans d'actions

 **FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES
CENTRES DE RÉADAPTATION**
EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET EN TROUBLES
ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT



Offre de service

LES CENTRES DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
ET EN TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

Dépot légal

ISBN 2-921627-16-7

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006

Bibliothèque nationale du Canada, 2006

Le présent document est disponible en version électronique
à la section Publications du site Internet de la Fédération québécoise
des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en
troubles envahissants du développement dont l'adresse est :
www.fqcrdi.qc.ca

Offre de service

LES CENTRES DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
ET EN TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

> *40 ans d'actions*



FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES
CENTRES DE RÉADAPTATION

EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET EN TROUBLES
ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

Contributions

La production de ce document a été rendue possible grâce à la collaboration de nombreuses personnes.

Jean-Pierre Aumont
Services de réadaptation L'Intégrale

Jocelyne Bélanger
*Ministère de la Santé
et des Services sociaux*

André Béliveau
*Centre de réadaptation de l'Ouest
de Montréal et Centre de réadaptation
Lisette-Dupras*

Gilles Bertrand
*Les Services de Réadaptation
du Sud-Ouest et du Renfort*

Ginette Bissonnette
CRDI Gabrielle-Major

Réal Bordeleau*
CRDI Clair Foyer

Jean-Marie Bouchard*
CRDI de Québec

Thierry Boyer
Pavillon du Parc

Gilles Cloutier
*Fédération québécoise des centres
de réadaptation en déficience
intellectuelle et en troubles
envahissants du développement*

Pierre Cloutier
*Fédération québécoise des centres
de réadaptation en déficience
intellectuelle et en troubles
envahissants du développement*

Andrée Deschênes
CRDI Gabrielle-Major

Denis Desrosiers
*Centre de réadaptation en déficience
intellectuelle du Bas-Saint-Laurent*

René Falardeau
CRDI de Québec

Sylvie Gladu
CRDI Montérégie-Est

Lucie Leduc
Centre du Florès

Michel Patenaude*
CRDI Montérégie-Est

Richard Poulin
CRDI de Québec

Marc Sougavinski
Centre Miriam

Michel Turmel
CRDI de Québec

Céline Vallières*
Services de réadaptation L'Intégrale

Peter Zwack*
Centre Miriam

Nous tenons également à adresser un merci tout spécial aux membres du Comité des affaires professionnelles.

RÉDACTION

Gilles Cloutier
*Fédération québécoise des centres
de réadaptation en déficience
intellectuelle et en troubles
envahissants du développement*

Jacques Wilkins
Communications Wilkins

SOUTIEN À LA RÉDACTION

Guylaine Boucher
Agence Médiapresse inc.

France Pomerleau
*Fédération québécoise des centres
de réadaptation en déficience
intellectuelle et en troubles
envahissants du développement*

CONCEPTION ET MISE EN PAGE

Agence Médiapresse inc.

* Membres du conseil d'administration.

Table des matières

- 5** Avant-propos
- 7** Le contexte
- 8** Les clientèles
- 9** Des chiffres
- 10** Des besoins multiples et complexes
- 11** Notre spécificité
- 12** La nouvelle complémentarité des services
- 13** Nos services spécialisés
- 16** Des objectifs de résultats
- 18** La recherche constante de la qualité
- 19** Perspectives
- 21** Nos membres
- 23** Références bibliographiques

Avant-propos

Le présent document constitue l'offre de services spécialisés des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED). Il a été adopté le 16 septembre 2005 lors de l'assemblée générale de la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement. Il rappelle l'objectif fondamental poursuivi par ces établissements, à savoir assurer des services qui permettent aux personnes qui présentent une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement le droit à une qualité de vie égale à celle de tout citoyen et la possibilité pour elles de jouer un rôle actif dans la société.

L'offre de service confirme par ailleurs l'engagement des CRDITED à l'égard des parents et des proches de ces personnes. Tout au long de l'histoire des CRDITED, l'accompagnement des familles et des proches a été une composante majeure des services rendus aux personnes et elle demeure un incontournable à l'intervention dans le milieu naturel.

En raison de la réorganisation des services que connaît le réseau de la santé et des services sociaux, les engagements énoncés prennent une signification toute particulière. La nouvelle configuration des services mettant à contribution les centres de santé et de services sociaux (CSSS), les CRDITED et les autres partenaires du réseau est prise en compte. Pendant que les CSSS se voient confier la responsabilité des services généraux, les CRDITED conservent la responsabilité des services spécialisés.

Pour les parents et les proches qui savent que la richesse des services existants des CRDITED provient d'une longue expérience d'intervention, devoir recommencer à développer des complicités avec de nouveaux intervenants engendre une inquiétude légitime. L'offre de service ne laisse aucune ambiguïté à ce sujet. En aucun cas, la ligne de démarcation entre les uns et les autres, parfois ténue, ne vient affecter l'accessibilité, la continuité et la qualité des services.

De fait, si l'offre de service révèle un réel désir de partager l'expérience acquise avec les nouveaux acteurs en place, elle reflète aussi l'engagement ferme des CRDITED de rendre disponible encore plus largement l'expertise développée.

Depuis 40 ans, des milliers de personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement bénéficient des services spécialisés des CRDITED. Ils sont présents et seront toujours là pour accompagner les personnes, leurs familles ou leurs proches.

Le contexte

Les recherches et les observations cliniques démontrent qu'il faut intervenir le plus rapidement possible auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement pour favoriser le développement optimal de leurs capacités et les aider à devenir des citoyens à part entière. L'expérience démontre également la nécessité d'accompagner le parent, de lui fournir l'aide requise pour qu'il puisse soutenir, de la meilleure façon possible, le développement de son enfant et l'appuyer dans ses nombreuses démarches pour obtenir des services autant auprès des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation, du milieu municipal, socio-économique ou communautaire. Pour y arriver, des services généraux et des services spécifiques sont requis de la part du réseau de la santé et des services sociaux.

Actifs depuis 40 ans au Québec, les centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED) ont acquis une connaissance unique des besoins des personnes déficientes intellectuelles et de leur entourage. Présents dans chacune des régions du Québec et répartis dans plus de 400 points de services, ils peuvent compter sur l'expertise de quelque 7 000 intervenants et intervenantes – professionnels, éducateurs, psychologues, travailleurs sociaux, agents d'intégration sociale, etc. Ils ont développé au cours des années, des services spécialisés, adaptés à chacune des situations et régulièrement mis à jour selon les nouvelles connaissances et les nouvelles pratiques. Ils sont aussi des pionniers dans l'implantation des services publics pour l'intervention auprès des personnes qui présentent un trouble envahissant du développement. Ils exercent également un rôle majeur dans la sensibilisation de l'ensemble de la population à la réalité de ces personnes.

Le chemin parcouru au cours de ces années démontre l'ouverture de la société québécoise en regard de l'intégration des personnes et la reconnaissance de leurs droits. Aujourd'hui, plusieurs organismes, ministères et réseaux de services se partagent les responsabilités de services qui permettent l'intégration et la participation sociales des personnes. Ils sont autant de partenaires précieux pour les CRDITED.

Au moment où le réseau de la santé et des services sociaux se réorganise, la Fédération, qui regroupe l'ensemble des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement, veut rappeler les préoccupations de ses clientèles, présenter le savoir-faire de ses membres et promouvoir les collaborations avec l'ensemble des partenaires de ce réseau et du mouvement associatif avec lesquels elle partage une responsabilité à l'égard de ces personnes.

Les clientèles

La personne qui présente une déficience intellectuelle

La personne présentant une déficience intellectuelle se caractérise par des limitations significatives du fonctionnement intellectuel et du comportement adaptatif. Cette incapacité se manifeste dans les habiletés conceptuelles, sociales et pratiques et survient avant l'âge de 18 ans. (AAMR, 2003)

On retrouve également l'enfant identifié comme ayant un retard global de développement. Celui-ci a moins de six ans et par rapport à son âge chronologique, il a un retard significatif dans plusieurs sphères de son développement, soit au niveau de la motricité, de la cognition, du développement socio-émotionnel, de la communication et de l'autonomie. Souvent, ce retard est un signe précurseur d'une déficience intellectuelle qui pourra être confirmée après l'âge de six ans.

La personne qui présente un trouble envahissant du développement

La personne qui présente un trouble envahissant du développement est souvent un jeune enfant qui présente de sérieux déficits sur les plans cognitif, social, affectif, intellectuel, sensoriel et en matière d'acquisition du langage. Des déficiences majeures sont observées dans trois aspects de son développement : les interactions sociales, la communication verbale et non verbale, les intérêts et les comportements qui présentent un caractère restreint, stéréotypé et répétitif. (DSM-IV-TR, 2003)

Les troubles envahissants du développement, aussi connus sous le vocable *troubles du spectre autistique*, sont : le trouble autistique, le syndrome d'Asperger, le trouble envahissant du développement non spécifié, les troubles désintégratifs de l'enfance et le syndrome de Rett. Depuis 2003, les CRDITED ont mis en place de nouveaux services pour répondre aux besoins particuliers de ces personnes.

La personne ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement peut aussi avoir d'autres pathologies associées, telles qu'un trouble grave du comportement, une déficience sensorielle, un multi ou polyhandicap, une mésadaptation sociale ou encore un sérieux problème de santé physique, de toxicomanie ou de santé mentale. Ces situations requièrent des interventions plus précises.

La personne peut aussi vivre certaines situations particulières, par exemple, si elle devient parent, elle commet un acte répréhensible, elle vit le deuil d'un proche ou elle est en besoin de protection. Dans ces circonstances, une expertise spécifique peut être requise et nécessite souvent une intervention complémentaire soit d'un pédopsychiatre, d'un psychiatre, d'un spécialiste de la réadaptation physique, de la curatelle publique, de la protection de la jeunesse ou du milieu de la justice. Face à ces situations, les CRDITED font appel à d'autres partenaires.

Des chiffres

Définies en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux et de diverses politiques ou orientations ministérielles, les clientèles des CRDITED exigent des interventions personnalisées, complexes et soutenues, dans leurs divers milieux de vie et dans différentes sphères d'activité. Elles requièrent le plus souvent des services spécialisés d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale.

Il arrive toutefois que les caractéristiques propres à chaque personne, leurs contextes de vie et la nature du soutien requis modulent les besoins de service. Certaines situations peuvent également requérir une intervention ponctuelle et limitée dans le temps. Pour ces raisons, les services spécialisés des CRDITED ne sont pas toujours essentiels.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux estime que 3% de la population présente une déficience intellectuelle, soit environ 200 000 personnes au Québec. Parmi elles, 35 000 personnes ont besoin de services spécialisés.

Quant aux personnes présentant un trouble envahissant du développement, le taux de prévalence se situe environ à 27/10 000 pour les personnes âgées de 1 à 19 ans et à 15/10 000 pour celles âgées de 20 à 64 ans. Il faut donc compter près de 12 000 personnes pour l'ensemble du Québec.

On dénombre, au 31 mars 2005, 23 814 personnes présentant une déficience intellectuelle et 3 379 personnes présentant un trouble envahissant du développement, inscrites dans les services des CRDITED.

La clientèle du CRDITED englobe aussi les parents, la fratrie, les grands-parents, la famille élargie et les proches. On estime que 13 000 familles reçoivent des services.

Des besoins multiples et complexes

Comme tout autre individu, les personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement ont des besoins multiples. Elles ont d'abord besoin d'un milieu de vie accueillant et stimulant, adapté à leurs capacités, d'un réseau social et de la reconnaissance de leurs droits. Elles doivent avoir accès à l'ensemble des services offerts à la population en plus d'exercer des responsabilités et des rôles actifs et valorisants au sein de la société.

Ces personnes doivent pouvoir compter sur des services spécialisés d'adaptation et de réadaptation pour développer leurs capacités. Des services qui sont disponibles tout au long de leur vie et plus intensifs à certaines périodes, notamment au cours de la petite enfance, à l'adolescence ou au moment de franchir certaines étapes, comme l'arrivée dans un centre de la petite enfance, à l'école primaire ou dans une activité de loisir ou de travail. Elles doivent pouvoir compter sur une assistance pour les aider dans leurs multiples apprentissages pour s'intégrer à la société, pour participer aux activités de leur âge et pour développer leur réseau social.

Elles ont besoin d'un revenu décent et de mesures pour compenser leurs limites fonctionnelles. On pense, entre autres, à l'aide à domicile, l'aide technique, l'aide relative à la gestion du budget et le soutien dans la recherche ou le maintien à l'emploi. Elles ont aussi besoin d'un soutien pour exercer leurs droits et de mesures de protection contre la négligence, la violence ou toute autre forme d'abus ou d'exploitation.

Pour identifier ces besoins au plan individuel et y répondre de façon appropriée, les CRDITED tiennent compte des contextes familiaux et sociaux de même que des partenaires qui œuvrent dans le milieu. Outre l'expertise des CRDITED, c'est aussi à travers le partage et les échanges interdisciplinaires avec ces différents intervenants que se trouvent les meilleures pratiques.

Les parents et les proches ont également besoin d'assistance, d'accompagnement et de support soutenu.

Notre spécificité

Les personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement ont longtemps subi les effets de l'isolement social et de l'absence de services qui tiennent compte de leur situation. Il aura fallu l'engagement et l'acharnement de parents, d'intervenants, de chercheurs, de formateurs et d'autres partenaires, pour qu'ils obtiennent des services d'adaptation et de réadaptation qui répondent à leurs besoins spécifiques.

À cet égard, les CRDITED ont, tout au cours de ces quarante dernières années, accompagné les parents dans leurs démarches pour obtenir des services en qualité et en quantité suffisante. Ils reconnaissent la ténacité et l'implication active des parents, des facteurs déterminants et garants du développement des services.

Au fil des ans, les différentes politiques ministérielles ont reconnu et confirmé les droits de ces personnes à l'intégration et à la participation sociales, à des services spécifiquement conçus pour répondre à leurs besoins et à l'accès aux différents services offerts à l'ensemble de la population. L'objectif ultime est qu'elles puissent participer à part entière à un projet de société qui fait appel à la solidarité et à l'engagement de tous.

Les CRDITED ont développé, par l'expérience et la recherche, une expertise en intervention auprès de la personne, de sa famille et de son entourage. Cette expertise s'est déployée dans les différents milieux de vie et s'est adaptée à une diversité de situations générées par les aléas de la vie quotidienne que ce soit à domicile, à l'école ou au travail.

La nouvelle complémentarité des services

En 2004, la reconfiguration des services de santé et des services sociaux confie la responsabilité du programme-services déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement aux nouveaux centres de santé et de services sociaux (CSSS) et aux CRDITED. Les premiers offrent les services généraux et spécifiques destinés aux clientèles particulières et les CRDITED, les services spécialisés pour ces mêmes clientèles. Ce partenariat nécessite la réalisation d'ententes de services pour assurer l'accessibilité, la coordination et la continuité des services auprès de ces personnes.

La Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement a défini une offre de service commune qui précise les services offerts aux personnes et à leur famille par le CRDITED. Celui-ci offre des services spécialisés qui répondent à des besoins aigus, intenses, persistants ou chroniques, dont la nature est complexe ou découle d'une incapacité significative ou persistante notamment pour les personnes qui présentent un trouble grave du comportement, un multihandicap, une déficience sensorielle, un polyhandicap, une mésadaptation sociale, une toxicomanie, un problème de santé mentale ou de santé physique.

Selon cette nouvelle configuration des services, les CRDITED reçoivent sur référence, généralement en provenance des CSSS qui sont la porte d'entrée du réseau, les demandes de services. Ils collaborent avec le CSSS à l'élaboration des soins et des services et au plan de services individualisé (PSI) qui détermine les services à donner à la personne et identifie les responsables des différentes interventions à réaliser. (MSSS, 2006)

Les services des CRDITED sont déployés dans plusieurs points de services de chaque région du Québec et se dispensent à proximité du milieu de vie de la personne et de son entourage.

Nos services spécialisés

Les CRDITED travaillent à assurer le développement optimal du potentiel des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, leur intégration et leur participation sociales de même que l'amélioration de leur qualité de vie. Leurs services d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale s'organisent autour de deux programmes spécifiques en lien avec chacune des clientèles.

Ces services sont dispensés par une diversité de professionnels travaillant en interdisciplinarité, entre autres, le psychoéducateur, l'éducateur spécialisé, l'orthophoniste, l'ergothérapeute, le sexologue, le psychologue, le travailleur social, le physiothérapeute en réadaptation physique, etc.

Chaque CRDITED utilise les pratiques les plus appropriées pour répondre aux besoins exprimés et les applique dans le cadre de son processus clinique qui comprend l'évaluation des besoins, l'identification des moyens et des objectifs à atteindre ainsi que l'évaluation des résultats.

Les services sont généralement offerts pour des périodes de temps ou épisodes de services qui tiennent compte de la demande de la personne, de ses besoins et de facteurs personnels et environnementaux. L'entente pour des services d'adaptation ou de réadaptation peut prendre la forme de plan de services ou toute autre façon convenue entre les ressources du CRDITED, la personne, sa famille et ses proches.

Le service d'accès, d'évaluation et d'orientation

Les CRDITED reçoivent sur référence les demandes de services et procèdent aux évaluations requises pour :

- déterminer l'éligibilité de la personne aux services selon le diagnostic, les besoins de services spécialisés et le territoire; (AAMR, 2003)
- identifier les besoins de services spécialisés;
- orienter la personne vers les services appropriés du CRDITED;
- référer, s'il y a lieu, vers les autres dispensateurs de services requis.

Les services d'adaptation et de réadaptation à la personne

Ces services ont comme objectif de réduire les situations de handicap pour permettre l'intégration et la participation sociales optimales. Ils comprennent les activités suivantes :

- établir le bilan fonctionnel de la personne pour l'ensemble des habitudes de vie (Processus de production du handicap 1998);
- rendre disponibles les évaluations professionnelles selon différentes disciplines – psychologie, orthophonie, ergothérapie, sexologie, psychosocial – en fonction des besoins spécifiques de la personne;
- identifier les écarts significatifs de fonctionnement (développement et situation de handicap) de la personne en lien avec son projet personnel;
- mettre en place les interventions d'adaptation et de réadaptation visant à réduire ces écarts (personne/environnement);
- déterminer le plan d'intervention (contrat d'intervention – épisode de services) en fonction du projet personnel de la personne;
- réviser le plan d'intervention.

Les services d'adaptation/ réadaptation en contexte d'intégration résidentielle

En contexte d'intégration résidentielle, divers milieux de vie substituts à la famille naturelle sont disponibles, notamment : la ressource de type familial (la famille d'accueil), la ressource intermédiaire et la résidence à assistance continue. Pour les enfants, ces milieux résidentiels substituts sont généralement considérés comme temporaires. Pour les adultes, ces milieux de vie deviennent souvent permanents.

Selon le niveau d'intensité requis par l'intervention, les services résidentiels se définissent comme suit :

Service résidentiel en milieu de vie substitut

- Ce service offre un milieu de vie résidentiel se rapprochant le plus possible d'un milieu naturel, adapté à l'âge et aux besoins des personnes et intégré à leur communauté.

Service résidentiel spécialisé en milieu de vie substitut

- Ce service offre à la personne ayant des besoins nécessitant une intervention soutenue et permanente, un milieu résidentiel spécialisé adapté.

Service intensif d'adaptation/réadaptation en milieu résidentiel spécialisé

- Ce service permet d'évaluer et d'intervenir de manière intensive et temporaire auprès de la personne afin de la stabiliser et de la réorienter vers un milieu de vie le plus naturel possible (situation de crise).

Les services d'adaptation/ réadaptation en contexte d'intégration au travail

Les services d'intégration au travail se définissent comme suit :

Service spécialisé d'accessibilité à l'emploi visant à :

- évaluer les intérêts socioprofessionnels de la personne ;
- évaluer son potentiel d'employabilité ;
- développer ses compétences, ses intérêts, ses attitudes, ses habitudes et les habiletés sociales lui assurant la plus grande intégration possible au monde du travail ou le maintien de son emploi ;
- développer dans le milieu des attitudes et des stratégies favorisant l'intégration et la participation sociales de la personne.

Service intensif d'adaptation/ réadaptation visant à :

- évaluer les besoins de la personne ;
- intervenir d'une manière intensive dans un milieu de réadaptation afin de la stabiliser et de la réorienter vers un milieu de travail le plus intégré possible.

Les services d'adaptation/ réadaptation en contexte d'intégration communautaire

Service de soutien à l'intégration communautaire

Par la réalisation de diverses activités, ce service permet de :

- développer des intérêts et de faire l'apprentissage de nouvelles connaissances par le biais d'activités réalisées dans les divers milieux de vie de la personne (milieux de garde, écoles, loisirs, etc.);
- développer des compétences et des habitudes sociales pour une plus grande intégration sociale selon les possibilités des milieux;
- favoriser l'intégration et la participation sociales par des contacts avec les milieux les plus intégrés possible en fonction des opportunités.

Service de maintien des acquis/qualité de vie

La programmation stimulante de ce service permet de :

- réaliser des activités valorisantes;
- favoriser l'éveil de la personne à son environnement;
- développer et maintenir ses intérêts;
- faire l'acquisition de nouvelles connaissances;
- découvrir, expérimenter et explorer différents médiums par des approches sensorielles ou autres;
- donner l'opportunité de faire des choix;
- préserver ses acquis;
- répondre à ses besoins de base relationnels, affectifs et de confort.

Les services d'assistance éducative spécialisée aux familles et aux proches

Lorsque la situation le requiert, le CRDITED offre aux familles et aux proches un soutien spécialisé qui permet de :

- reconnaître et renforcer leurs compétences à stimuler le développement de la personne et à favoriser son intégration;
- appuyer les parents dans leurs nombreuses démarches visant l'intégration de la personne;
- collaborer au développement du réseau de soutien de la famille;
- répondre à leurs besoins de répit spécialisé, de dépannage, de prévention, de placement, de situations de crise et d'urgence.

Les services de soutien spécialisé aux partenaires

Ces services sont disponibles lorsque la situation de handicap de la personne requiert un soutien spécialisé dans l'intervention auprès de la personne. Ils visent à :

- soutenir le développement des compétences des milieux ou des partenaires à stimuler le développement de la personne;
- soutenir les milieux afin de faciliter l'intégration de la personne;
- soutenir les milieux dans l'adaptation de leurs services.

Des objectifs de résultats

Pour chacune des étapes et des situations de la vie des personnes, et selon leur âge, des objectifs précis d'adaptation/réadaptation sont liés aux services donnés par les CRDITED. Ces objectifs touchent également l'entourage de la personne et les partenaires engagés dans la prestation de services.

Pour les enfants et les adolescents, on cherche à :

- Identifier le projet de développement, personnel ou de vie, avec l'enfant ou l'adolescent et sa famille.
- Convenir des objectifs prioritaires souhaités.
- Intervenir précocement.
- Développer et actualiser le plein potentiel de l'enfant ou de l'adolescent.
- Développer les habiletés en lien avec les activités de la vie quotidienne et domestique.
- Faciliter l'exercice du pouvoir de choisir et de décider.
- Favoriser le développement de la connaissance et de l'estime de soi.
- Faciliter l'exercice des habiletés sociales et relationnelles de l'enfant ou de l'adolescent.
- Développer le réseau de soutien de l'enfant et de l'adolescent.
- Faciliter les passages de transition de l'enfance à l'adolescence et préparer à l'âge adulte.
- Développer le répertoire de comportements valorisés, socialement attendus.
- Assurer l'intégration de l'enfant ou de l'adolescent dans un contexte le plus naturel possible.
- Susciter la participation sociale.
- Développer des connaissances sur leur diagnostic.
- Développer des connaissances sur la sexualité.

Pour les adultes et les aînés, on cherche à :

- Maximiser le développement de la personne dans son autonomie personnelle, résidentielle et communautaire.
- Faciliter le développement et l'exercice d'habiletés sociales et relationnelles dans ses milieux de vie.
- Faciliter le développement d'un répertoire de comportements attendus facilitant l'intégration dans un contexte le plus naturel possible et favorisant la participation sociale.
- Développer ou consolider l'autonomie de la personne.
- Faciliter l'exercice de son pouvoir décisionnel.
- Expérimenter de nouvelles alternatives comportementales ou situationnelles.
- Développer, consolider ou maintenir un réseau social.
- Exercer ses droits et ses responsabilités de citoyen.
- Développer des connaissances sur son diagnostic.
- Développer des connaissances sur la sexualité.
- Soutenir la personne dans son processus de vieillissement et de deuil.
- Vérifier l'état de santé physique et mentale de la personne.
- Favoriser le maintien du réseau de la personne (patrimoine humain).
- Favoriser un passage harmonieux des différentes transitions dans la vie de la personne, notamment celles qui surviennent de 18 à 21 ans, de 22 à 54 ans, à 55 ans, à 65 ans.
- Développer et maintenir les activités de vie quotidienne et domestique.
- Développer et maintenir des habiletés de communication.

- Assurer l'intégration de la personne dans ses milieux de vie et soutenir les milieux.
- Développer l'appropriation des milieux.
- Contribuer de façon importante à la participation sociale de la personne comme citoyen à part entière.

Pour les familles et les proches, on cherche à :

- Reconnaître et soutenir le développement des compétences de la famille et des proches à favoriser le plein développement de la personne.
- Soutenir la famille dans la reconnaissance du potentiel de la personne.
- Soutenir la famille dans le développement de son réseau de soutien.
- Supporter le développement de l'autonomie.
- Soutenir la famille dans ses démarches visant l'intégration de la personne dans différents milieux.

Pour les partenaires, on cherche à :

- Identifier, stimuler et développer les compétences des milieux à assurer le plein développement de la personne.
- Soutenir les milieux afin de faciliter l'intégration et la participation sociales de la personne.
- Permettre, reconnaître et encourager le développement de l'autonomie en ce qui a trait au programme-services en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement, et aux autres services dispensés à l'endroit de ces clientèles.

La recherche constante de la qualité

Les CRDITED favorisent le développement de la qualité de leurs services. En ce sens, ils ont élaboré un système d'indicateurs de gestion qui permet de recueillir des données sur les services octroyés, de les analyser et de les comparer d'une région à l'autre. De plus, tous les CRDI doivent solliciter l'agrément de leurs services auprès d'un organisme d'accréditation reconnu.

Ils consacrent des ressources importantes à la formation continue spécialisée dans le but de rendre accessibles les mises à jour et le rehaussement des compétences. Ils participent au développement du Consortium national de recherche sur l'intégration sociale (CNRIS), organisme dédié à la promotion du développement de la recherche et du développement de l'expertise dans le domaine de la déficience intellectuelle et des troubles envahissants du développement.

Ce consortium exerce un rôle de vigie en regard des activités de recherche de pointe qui se déroulent aux plans national et international ainsi que sur la connaissance des meilleures pratiques et la circulation de ces informations.

De plus, les CRDITED collaborent avec les étudiants chercheurs et permettent l'émergence d'équipes de recherche.

Perspectives

Depuis 40 ans, les CRDITED participent par leurs interventions spécialisées, à l'intégration et à la participation sociales des personnes présentant une déficience intellectuelle ainsi que celles présentant un trouble envahissant du développement. Tout au long de ces années, les CRDITED ont collaboré avec des parents et des proches qui n'ont jamais cessé de questionner les actions posées et les engagements de la société tout en contribuant, notamment par les conseils d'administration et les comités des usagers, aux orientations, à l'amélioration et à la distribution des services. Ces parents ont exercé une grande influence sur le développement des services et la qualité de réponse cohérente aux besoins des personnes et de leurs proches.

Depuis quelques années, les pratiques en déficience intellectuelle ont considérablement évolué et plusieurs pistes de recherche laissent entrevoir des avenues prometteuses en ce qui concerne l'intégration et la participation sociales de ces personnes.

Quant au secteur des services pour les personnes ayant un trouble envahissant du développement, l'offre de service des CRDITED se veut à la fine pointe des approches les plus efficaces, et l'implantation de ces nouveaux services se poursuit.

Les principaux défis demeurent les mêmes, soit offrir et améliorer les services spécialisés à toutes les personnes qui les requièrent, offrir aux familles le soutien dans l'intervention auprès de leur enfant, encourager la recherche, insister sur la qualité des services, mettre en place des standards de pratique, solliciter l'apport des professionnels de toutes les disciplines à trouver les solutions les mieux adaptées pour ces personnes.

Les CRDITED ont fait le pari d'avoir une présence significative pour répondre aux besoins et aux attentes des personnes qui ont une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement, une présence qui fait la différence. Ce pari est quotidien et ils entendent bien continuer de le relever avec la même énergie et détermination.

Nos membres

RÉGION DU BAS-SAINT-LAURENT

CRDI du Bas-Saint-Laurent

274, rue Potvin
Rimouski (Québec) G5L 7P5
Téléphone : (418) 723-4425
Télécopieur : (418) 722-6113
Site Internet : <http://www.crdibsl.qc.ca>

RÉGION DU SAGUENAY – LAC-SAINT-JEAN

Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay – Lac-Saint-Jean

835, rue Roland
Roberval (Québec) G8H 3J5
Téléphone : (418) 275-1360
Télécopieur : (418) 275-6595

RÉGION DE QUÉBEC

CRDI de Québec

110, rue de Courcellette
Québec (Québec) G1N 4T4
Téléphone : (418) 683-2511
Télécopieur : (418) 683-9735

CSSS de Charlevoix

74, rue Ambroise-Fafard
Baie-Saint-Paul (Québec) G3Z 2J6
Téléphone : (418) 435-5150
Télécopieur : (418) 435-3315

RÉGION DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

CSDI de la Mauricie et du Centre-du-Québec

3255, rue Foucher
Trois-Rivières (Québec) G8Z 1M6
Téléphone : (819) 379-6868
Télécopieur : (819) 379-5155
Site Internet : <http://www.csdatedmcq.qc.ca>

RÉGION DE L'ESTRIE

Regroupement CNDE/Dixville

155, rue Belvidère
Lennoxville (Québec) J1M 1Z4
Téléphone : (819) 821-2928
Télécopieur : (819) 821-2920

RÉGION DE MONTRÉAL

Centre Miriam

8160, chemin Royden
Ville Mont-Royal (Québec) H4P 2T2
Téléphone : (514) 345-0210
Télécopieur : (514) 345-8965
Site Internet : <http://www.centremiriam.ca>

Centre de réadaptation de l'Ouest de Montréal

8000, Notre-Dame Ouest
Lachine (Québec) H8R 1H2
Téléphone : (514) 363-3025
Télécopieur : (514) 595-5371
Site Internet : <http://www.crom.ca>

CRDI Gabrielle-Major

6455, Jean-Talon Est, 6^e étage
Saint-Léonard (Québec) H1S 3E8
Téléphone : (514) 259-2245
Télécopieur : (514) 259-5906
Site Internet : <http://www.crgm.qc.ca>

Centre de réadaptation Lisette-Dupras

8000, Notre-Dame Ouest
Lachine (Québec) H8R 1H2
Téléphone : (514) 364-2282
Télécopieur : (514) 595-5371
Site Internet : www.lisette-dupras.ca

Services de réadaptation L'Intégrale

75, rue de Port-Royal Est, bureau 110
Montréal (Québec) H3L 3T1
Téléphone : (514) 387-1234
Télécopieur : (514) 387-5013
Site Internet : <http://www.integrale.org>

RÉGION DE L'OUTAOUAIS

Pavillon du Parc

768, boul. Saint-Joseph, bureau 200
Hull (Québec) J8Y 4B8

Téléphone : (819) 770-1022
Télécopieur : (819) 770-1023

Site Internet : <http://www.pavillonduparc.qc.ca>

RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

CRDI Clair Foyer

841, 3^e Rue Ouest
Amos (Québec) J9T 2T4

Téléphone : (819) 732-6511
Télécopieur : (819) 732-0922

RÉGION DE LA CÔTE-NORD

Centre de protection et de réadaptation de la Côte-Nord

835, boulevard Joliet
Baie-Comeau (Québec) G5C 1P5

Téléphone : (418) 589-9927
Télécopieur : (418) 589-4304

RÉGION DE LA GASPÉSIE – ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Centre de réadaptation de la Gaspésie

230, route du Parc
Sainte-Anne-des-Monts (Québec) G4V 2C4

Téléphone : (418) 763-3325
Télécopieur : (418) 763-5631

CSSS des Îles

420, chemin Principal,
Cap-aux-Meules (Québec) G4T 1R9

Téléphone : (418) 986-2121
Télécopieur : (418) 986-6845

RÉGION CHAUDIÈRE-APPALACHES

CRDI Chaudière-Appalaches

100, M^{gr} Ignace-Bourget, bureau 200
Lévis (Québec) G6V 2Y9

Téléphone : (418) 833-3218
Télécopieur : (418) 833-9849

Site Internet : www.crdica.org

RÉGION DE LAVAL

CRDI Normand-Laramée

304, boulevard Cartier Ouest
Laval (Québec) H7N 2J2

Téléphone : (450) 972-2099
Télécopieur : (450) 972-2020

RÉGION DE LANAUDIÈRE

Centre de réadaptation La Myriade

339, boul. Base-de-Roc
Joliette (Québec) J6E 5P3

Téléphone : (450) 753-9600
Télécopieur : (450) 753-1930

Site Internet : <http://www.crlamyriade.qc.ca>

RÉGION DES LAURENTIDES

Centre du Florès

500, boul. des Laurentides, bureau 252
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2

Téléphone : (450) 569-2970
Télécopieur : (450) 569-2961

Site Internet : www.centreduflores.com

CSSS d'Antoine-Labelle

1525, rue Principale Nord
L'Annonciation (Québec) J0T 1T0

Téléphone : (819) 275-2118
Télécopieur : (819) 275-1520

Site Internet : <http://www.chcr-al.qc.ca>

RÉGION DE LA MONTÉRÉGIE

CRDI Montérégie-Est

1255, rue Beaugard
Longueuil (Québec) J4K 2M3

Téléphone : (450) 679-6511
Télécopieur : (450) 928-3315

Site Internet : <http://www.crdime.qc.ca>

Les Services de Réadaptation du Sud-Ouest et du Renfort

315, rue MacDonald, bureau 105
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec) J3B 8J3

Téléphone : (450) 348-6121
Télécopieur : (450) 348-8440

Références bibliographiques

American Association of Mental Retardation, *Retard mental – Définition, classification et systèmes de soutien*, 10^e Édition, Eastman, Éditions Behaviora, 2003, 274 pages.

American Psychiatric Association, *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux*, 4^e Édition, Révisée par Masson, 1994, 567 pages.

BERGERON Hélène, CLOUTIER René, CÔTÉ Jacques, FOUGEYROLLAS Patrick, ST-MICHEL Ginette, *Classification québécoise. Processus de production du handicap*. Éditeur Réseau International sur le processus de production du handicap, Lac St-Charles (Québec), 1998, 166 pages.

Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Cadre de référence national pour la conclusion d'ententes de services entre les centres de santé et de services sociaux et les centres de réadaptation en déficience intellectuelle*, Québec, Mars 2006, 44 pages.



**FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES
CENTRES DE RÉADAPTATION**

EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET EN TROUBLES
ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT

1001, rue Sherbrooke Est, bureau 430, Montréal (Québec) H2L 1L3

Tél. : 514.525.CRDI (2734) Téléc. : 514.525.7075

www.fqcrdi.qc.ca